

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°36-2023-150

PUBLIÉ LE 18 OCTOBRE 2023

# Sommaire

## **Préfecture de l'Indre / Direction de la Citoyenneté et de la Légalité**

36-2023-10-16-00002 - Arrêté portant composition de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Coings (2 pages) Page 3

36-2023-10-17-00002 - Arrêté portant renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales des communes de l'Indre de plus de 1000 habitants (5 pages) Page 6

Préfecture de l'Indre

36-2023-10-16-00002

Arrêté portant composition de la commission de  
contrôle des listes électorales de la commune de  
Coings



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau de la réglementation générale et des élections

**ARRÊTÉ du 16 OCT. 2023**

**Portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour la commune de Coings**

LE PRÉFET DE L'INDRE  
Chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R 7 à R11 ;

**Vu** la désignation d'un conseiller municipal titulaire et d'un suppléant par la mairie de Coings ;

**Vu** la désignation d'un délégué de l'administration titulaire et d'un suppléant par le préfet ;

**Vu** la désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant par ordonnance du 11 octobre 2023 de la présidente du tribunal judiciaire de Châteauroux ;

**Considérant** qu'il convient de renouveler, dans chaque commune, la composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de l'Indre,

### **Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont désignés, pour une durée de trois ans, les membres de la commission de contrôle de la commune de Coings, chargée de la régularité des listes électorales, les personnes suivantes :

#### **Conseillères municipales :**

- Madame Laëtitia BRUGEAT, titulaire ;
- Madame Maud BAZIER-NAUDON, suppléante

#### **Délégués de l'administration :**

- Madame Nadine LESCURE, 7 rue du moulin de Chantraine 36130 Coings, titulaire ;
- Monsieur Antoine DEL MORAL, 13 route de La Champenoise 36130 Coings, suppléant.

**Délégués du tribunal judiciaire :**

- Monsieur Eric CASTENCAU, 18 allée des cèdres 36130 Coings, titulaire ;
- Madame Monique CYPRIEN, 26 allée des tournesols 36130 Coings, suppléant.

**Article 2 :** La composition de cette commission de contrôle est rendue publique par le secrétariat de la commission au moins une fois par an, et, en tout état de cause, avant chacune de ses réunions, par affichage sur les panneaux officiels d'informations municipales.

**Article 3 :** La Secrétaire Générale de la préfecture et le Maire de Coings sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet  
et par délégation,  
La Secrétaire Générale,



Nadine CHAÏB

La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet :

- d'un recours gracieux, adressé à M. Le Préfet de l'Indre (place de la Victoire et des Alliés - CS 80583 – 36019 CHATEAUROUX Cedex),
- d'un recours hiérarchique adressé au ministère compétent dans le domaine considéré,
- d'un recours contentieux en saisissant le tribunal administratif de Limoges (2 cours Bugeaud – CS 40410 – 87000 LIMOGES) ou par l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Les recours doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils n'ont pas d'effet suspensif.

Préfecture de l'Indre

36-2023-10-17-00002

Arrêté portant renouvellement des commissions  
de contrôle des listes électorales des communes  
de l'Indre de plus de 1000 habitants



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau de la réglementation générale et des élections

**ARRÊTÉ du 17 OCT. 2023**

**Portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour les communes de plus de 1 000 habitants dont plus d'une liste a obtenu des sièges au sein du conseil municipal lors de son dernier renouvellement général**

LE PRÉFET DE L'INDRE  
Chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R 7 à R11 ;

**Vu** les délibérations portant désignation des conseillers municipaux membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes d'Aigurande le 27 juin 2023, de Châtillon-sur-Indre le 28 mai 2023, d'Eguzon-Chantôme le 26 mai 2023, de Levroux le 13 juin 2023, de Montierchaume le 20 juin 2023 et de Neuvy-Saint-Sépulchre le 16 juin 2023 ;

**Vu** les désignations des conseillers municipaux membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes d'Argenton-sur-Creuse, de Le Blanc, de Chaillac, de Châteauroux, de La Châtre, de Clion-sur-Indre, de Déols, d'Issoudun, de Luant, de Montgivray, de Niherne, du Poinçonnet, de Reuilly, de Saint-Gaultier, de Saint-Marcel, de Saint-Maur, de Valençay, de Vatan et de Villedieu-sur-Indre ;

**Considérant** qu'il convient de renouveler, dans chaque commune, la composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de l'Indre,

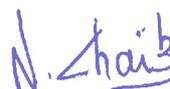
### **Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont désignés, pour une durée de trois ans, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales des communes de plus de 1 000 habitants dont plus d'une liste a obtenu des sièges au sein du conseil municipal lors de son dernier renouvellement général, les personnes dont la liste figure en annexe du présent arrêté.

**Article 2** : La composition de cette commission de contrôle est rendue publique par le secrétariat de la commission au moins une fois par an, et, en tout état de cause, avant chacune de ses réunions, par affichage sur les panneaux officiels d'informations municipales.

**Article 3 :** La Secrétaire Générale de la préfecture et les maires des communes d'Aigurande, Argenton-sur-Creuse, Le Blanc, Chaillac, Châteauroux, Châtillon-sur-Indre, La Châtre, Clion-sur-Indre, Déols, Eguzon-Chantôme, Issoudun, Levroux, Luant, Montgivray, Montierchaume, Neuvy-Saint-Sépulchre, Niherne, Le Poinçonnet, Reuilly, Saint-Gaultier, Saint-Marcel, Saint-Maur, Valençay, Vatan et Villedieu-sur-Indre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet  
et par délégation,  
La Secrétaire Générale,



Nadine CHAÏB

La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet :

- d'un recours gracieux, adressé à M. Le Préfet de l'Indre (place de la Victoire et des Alliés - CS 80583 – 36019 CHATEAUROUX Cedex),
- d'un recours hiérarchique adressé au ministère compétent dans le domaine considéré,
- d'un recours contentieux en saisissant le tribunal administratif de Limoges (2 cours Bugeaud – CS 40410 – 87000 LIMOGES) ou par l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Les recours doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils n'ont pas d'effet suspensif.

## Annexe à l'arrêté préfectoral du 17 OCT. 2023

**COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS  
DONT PLUS D'UNE LISTE A OBTENU DES SIEGES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL  
LORS DU DERNIER RENOUELEMENT GENERAL**

Commune	Canton	Conseillers municipaux titulaires	Conseillers municipaux suppléants
Aigurande	Neuvy-St-Sépulchre	Mme Annie LAMOT M. Didier CHAUMEAU M. Régis REDEUILH Mme Pierrette DARCHY M. Pascal COURTAUD	
Argenton-sur-Creuse	Argenton-sur-Creuse	Mme Nathalie DIOT Mme Angélique LAVIGNE M. Emmanuel SOULAS Mme Anne-marie DURIS M. Jean-Claude ANDRIEUX	
Le Blanc	Le Blanc	M. Thierry COMELLI Mme Catherine BRICHETEAU M. Franck PACAULT Mme Marie-France PRUVOST M. Wilfried ROBIN	Mme Delphine HEREAU Mme Anne MAURIN Mme Sandrine PERROT Mme Amélie DUMANS M. Patrice CRON
Chaillac	Saint-Gaultier	Mme Marianne BIZET Mme Laura KENNEL Mme Isabelle BIMBAUD Mme Martine GARCIA M. Vincent BEUZEDOC	M. Manuel TOUZEAU M. Mathieu MOREAUX M. Charly CLIDIÈRE
Châteauroux	Châteauroux	Mme Alix FRUCHON M. Damien NOEL Mme Brigitte DION M. Maxime GOURRU Mme Delphine CHAMBONNEAU	
Châtillon-sur-Indre	Buzançais	M. Gilbert BALLON Mme Yolande BRUNEAU-PERRET M. Pierre BERTHOUMIEUX Mme Corine MOURE M. Christophe GIRAULT	
La Châtre	La Châtre	M. François BUFFETEAU Mme Marie-Noëlle ELION M. Eric MAUDUIT M. Philippe ALLELY Mme Annie LABOIS	
Clion-sur-Indre	Buzançais	Mme Marie-Christine MARCHAIS M. Sébastien THERET M. Jérémie MEUNIER M. Bernard HOLLANDE Mme Muriel TOURNOIS	
Déols	Châteauroux	M. Fabien MAUGENEST Mme Céline HUGUES M. Simon VASLIN-THILLET Mme Danielle FAURE M. Gabriel JACOBIESKY	
Eguzon-Chantôme	Argenton-sur-Creuse	Mme Marinette GUILLOREAU M. Frédéric AUCLAIR Mme Leslie MEURANT M. Marinus DE ZWART Mme Mireille TILLY	
Issoudun	Issoudun	M. Daniel BOUTON Mme Marie-Pierre CLOUX M. Didier CHAMPION M. Régis BONNIN Mme Sandrine METZ	Mme Valérie GRABBOWSKI

Levroux	Levroux	Mme Carole MOREAU Mme Christelle LE PREVOST Mme Léa QUENARD Mme Sylvie DEVERS M. Benoît ETIENNE	M. Thierry PINAULT M. Matthias VACHET M. Thierry TEXERAULT M. Nicolas COUSIN Mme Martine BERTARD
Luant	Saint-Gaultier	Mme Nadine BIDAUD M. Joël DODY Mme Françoise BALDNER M. Jean-Michel ROUALDES Mme Catherine BAUDAT	
Montgivray	Neuvy-St-Sépulchre	M. Jean-Claude MONNET Mme Catherine DUPOIRIER M. Michel VIE Mme Agnès ROBIN M. Benoît VIVIER	
Montierchaume	Ardentes	Mme Valérie COUTANT M. Valentin MATHEY Mme Anne-Marie JOLY M. Jean-François ANGUILLE Mme Christine RENAUDET	
Neuvy-St-Sépulchre	Neuvy-St-Sépulchre	Mme Cécile PLANTUREUX M. David DUTRAIT M. Jean-Marc PIGET M. Jean-Luc MATHEY Mme Floriane AUBARD	Mme Colette MASTIL
Niherne	Buzançais	Mme Sylvie MARTIN Mme Séverine GAGNERON M. Johann NIVET M. Muriel MASSAUD M. Serge LACOT	
Le Poinçonnet	Ardentes	M. Pascal PILLE Mme Bernadette BECKER Mme Nathalie VARVOU M. Olivier VIGNAU Mme Sophie PAILLIER	
Reuilly	Levroux	Mme Lucie VANNIER M. Jacques BRAGUY M. Jean-Jacques ONFRAY Mme Sandrine PAIN Mme Marine COUSSET	Mme Nicole BONIFACE M. Pierre LEBHAR M. Dominique PLAT M. David GROLLEAU M. José-Manuel CARVALHO
Saint-Gaultier	Saint-Gaultier	Mme Yvonne LHUILIER M. Michel DENAIS M. Daniel MEUNIER Mme Sylvie HARDY Mme Marie-Laure PIGET	
Saint-Marcel	Argenton-sur-Creuse	Mme Geneviève RABILLARD Mme Jacqueline TISSIER Mme Nadège EMERY Mme Françoise LASSERRE Mme Catherine EUGENIE	
Saint-Maur	Buzançais et Levroux	M. Christian DAHURON M. David MERIGOT M. Franck PIERRY M. Noël BLIN M. Thierry DAMIEN	
Valençay	Valençay	Mme Paulette LESSAULT Mme Nadine FOURRE-SCHMID M. Didier THOMAS M. Hervé FLAVIGNY M. Philippe PLAULT	

Vatan	Levroux	Mme Anne MAUCHIEN Mme Sylviane DUVOUX M. Patrice FORBEAU M. Thierry RIOULT Mme Brigitte SEBGO	M. Steven TARTIERE
Villedieu-sur-Indre	Buzançais	M. Bernard FAU Mme Nadine LARTIGUE Mme Pauline MOULIN M. François-Philippe THIBAUT M. Robert VALLEE	